

COMMUNE DE BAYONNE
Département des Pyrénées-Atlantiques - Arrondissement de Bayonne

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 DECEMBRE 2020
DELIBERATION N° 014

L'an deux mil vingt, le 9 décembre, le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni à la Maison des Associations, sous la présidence de Monsieur Jean-René ETCHEGARAY, Maire. La séance a été ouverte à 17h38.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 45

Présents :

M. ETCHEGARAY, Mme DURRUTY, M. MILLET-BARBÉ, Mme LAUQUÉ, M. UGALDE, Mme HARDOUIN-TORRE, M. CORRÉGÉ, Mme LOUPIEN-SUARES, M. LACASSAGNE, Mme MARTIN-DOLHAGARAY, M. LAIGUILLON, Mme CASTEL, M. ALQUIÉ, Mme MEYZENC, M. PARRILLA ETCHART, Mme DUHART, M. AGUERRE, Mme BRAU-BOIRIE, Mme BISAUTA, M. ARCOUET, Mme LARRÉ M. SALANNE, M. PAULY, Mme LAPLACE, M. DAUBISSE, Mme MOTHEs, M. ALLEMAN, M. SÉVILLA, Mme ZITTEL, Mme LARROZE-FRANCEZAT, M. ERREMUNDEGUY, M. SUSPERREGUI (à partir de 18h30), Mme DELOBEL, Mme CAPDEVIELLE, M. DUZERT (jusqu'à 21h50), M. ESTEBAN, Mme LIOUSSE, Mme DUPREUILH, M. ETCHETO, Mme BROCARD (jusqu'à 22h58), Mme HERRERA LANDA, M. ABADIE, M. BERGÉ.

Absents représentés par pouvoir :

M. SUSPERREGUI à Mme MOTHEs (jusqu'à 18h30), M. DUZERT à Mme DUPREUILH (à partir de 21h50), Mme BROCARD à M. ETCHETO (à partir de 22h58).

Absent(s) :

Mme BENSOUSSAN, M. BOUTONNET-LOUSTAU.

Secrétaire :

M. ERREMUNDEGUY

Entendu le rapport de Mme CASTEL,

OBJET : CULTURE ET PATRIMOINE – Label Ville et Pays d'Art et d'Histoire -
Approbation du plan de financement pour la demande de subvention auprès de la DRAC
Nouvelle-Aquitaine.

Un programme de médiation culturelle autour de la valorisation du patrimoine est conçu et proposé chaque année afin de répondre aux nombreux objectifs du label Ville et Pays d'art et d'histoire : étude et inventaire du patrimoine, médiation de l'architecture et du patrimoine auprès des habitants, du jeune public et des visiteurs, sensibilisation au cadre de vie et au développement durable, création d'outils de médiation et politique éditoriale, politique de mise en réseau...

En vertu de la convention signée avec l'Etat, la Direction régionale des affaires culturelles de Nouvelle-Aquitaine peut participer au financement des actions de valorisation mises en place et a informé la Ville de l'attribution d'une subvention de 5 000 € pour le programme de valorisation 2020. Elle demande maintenant que soit approuvé le plan de financement intégrant cette subvention et précisant le montant total de l'opération.

Il est par conséquent demandé au Conseil municipal de bien vouloir approuver le plan de financement ci-joint.

Ont signé au registre les membres présents.

Adopté à l'unanimité

Jean-René ETCHEGARAY
Maire de Bayonne

Par délégation du Maire
Marc Wittenberg
Directeur général des services

**Label Ville et Pays d'Art et d'Histoire
Actions de valorisation du patrimoine**

**PLAN DE FINANCEMENT
2020**

DÉPENSES		RECETTES	
Supports de communication	33 500 €	Ville de Bayonne	75 475 €
Publications - Editions	2 000 €		
Prestations artistiques Conférenciers - Formateurs	5 800 €	DRAC	5 000 €
Matériel et outils pédagogiques	1 700 €		
Traitement des personnels (poste animatrice de l'architecture et du patrimoine)	52 475 €	Conseil régional	15 000 €
TOTAL DÉPENSES	95 475€	TOTAL RECETTES	95 475 €